



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez recrute un(e) chargé(e) de mission « paysage et aménagement » (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux)

Éléments de contexte :

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 173 communes (dont 4 communes associées) de la région Auvergne-Rhône-Alpes réparties sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de près de 300 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

En matière d'aménagement, la Charte actuelle du Parc, qui couvre la période 2011-2026, a pour ambition de « construire les paysages de demain » et de « mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie ».

Cela se traduit notamment par :

- l'accompagnement des collectivités du territoire (communes et EPCI) dans leur projets d'aménagement dans le cadre d'un dispositif d'ingénierie mutualisé, « l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez » ;
- la mise en œuvre d'un Plan de paysage « RD906/Vallée de la Dore » ;
- le pilotage d'Ateliers du paysage pour mobiliser habitants et élus sur des opérations d'amélioration du cadre de vie.

Depuis 2022, le syndicat mixte du Parc porte également la révision de la Charte du Parc dans laquelle la qualité paysagère a une place particulière. Au-delà de mesures dédiées aux paysages pour ce nouveau projet de territoire, la loi « Biodiversité » de 2016 prévoit que la Charte d'un Parc naturel régional se dote d'Objectifs de Qualité Paysagère (OQP).

Dans ce cadre, le syndicat mixte du Parc recherche **un(e) chargé(e) de mission en paysage et aménagement** pour d'une part, conduire des missions d'accompagnement des collectivités, et d'autre part animer le volet paysage de la Charte actuelle et contribuer au projet de Charte 2026-2041.

Missions :

1/ Accompagner les projets de collectivités dans le cadre de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

L'objectif est d'apporter un appui technique aux collectivités maîtres d'ouvrage (communes ou EPCI) dans leurs projets d'aménagement : espaces publics, traverses de bourgs, sites naturels et paysagers... en lien avec les différents partenaires techniques de l'Atelier (CAUE, Direction des routes des départements, DDT...).

L'accompagnement opérationnel des collectivités comprend les missions suivantes :

- le conseil amont et la sensibilisation ;
- l'aide à la définition et à la mise au point des programmes des opérations ;
- l'appui à la concertation et à la participation citoyenne ;

- l'appui à la mobilisation et au choix des équipes de maîtrise d'œuvre et de bureaux d'études (urbanistes, architectes, paysagistes, bureaux d'études techniques,...) ;
- le suivi technique des missions de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études ;
- la mobilisation des partenaires techniques et financiers.

Pour ces projets, la recherche d'aménagements sobres adaptés au contexte et aux ressources locales (matériaux, végétaux...) est tout particulièrement visée, en faisant une large place à l'expérience du terrain à travers, notamment, la mise en place de démarches de participation citoyenne.

Le (la) chargé(e) de mission doit, aux différentes phases du projet, être force de proposition pour faire émerger sur le territoire des réalisations ayant valeur d'exemple qui seront à terme autant de références à valoriser auprès des élus, des partenaires techniques, des concepteurs et des entreprises.

En appui aux autres chargé(e)s de mission du pôle auquel la mission est rattachée, il (elle) sera amené(e) à contribuer à l'élaboration de documents d'urbanisme (SCot, PLUi, PLU) et de projets d'urbanisme opérationnel (centres-bourgs, extensions de bourg, Zones d'activités, renaturation). Il (elle) contribuera également au programme de sensibilisation les « Rencontres de l'Atelier d'urbanisme » (temps collectifs regroupant élus, techniciens et partenaires).

2/ Animer les programmes d'actions pour la mise en œuvre du volet paysager de la Charte actuelle du Parc et contribuer à l'élaboration du projet de Charte 2026-2041

Ce volet comprend les missions suivantes :

- animation d'un réseau d'acteurs et de structures partenaires pour la mise en œuvre du programme d'actions du Plan de Paysage D906-Vallée de la Dore ;
- contributions à la formulation des avis du syndicat mixte du Parc en matière de paysage sur les projets d'aménagement et d'équipement ;
- accompagnement des collectivités locales (communes notamment) dans la mise en place d'Ateliers du paysage, démarches participatives visant à co-définir et co-construire les aménagements avec les habitants/usagers ;
- rédaction des mesures liées aux paysages et des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) du projet de Charte 2026-2041 du Parc.

La mission mobilisera les compétences de l'équipe pluridisciplinaire du syndicat mixte du Parc (environnement, agriculture, forêt, énergie, eau, économie, culture, etc.) et les structures partenaires (CAUE, DDT, DREAL, Conseil Départementaux dont les services des routes...).

Profil et compétences :

De formation supérieure, niveau Bac + 5, en paysage ou en aménagement du territoire (avec une forte sensibilité au paysage), vous justifiez d'une culture et d'une expérience de pilotage de projet.

Pour les besoins de votre mission, vous savez en particulier passer du projet d'aménagement à l'échelle du site naturel, du village, de l'espace public à l'échelle du grand paysage (analyse terrain, cartographie...)

Vous pouvez justifier d'une expérience dans la conduite de projets en collectivité ou en bureau d'études dans leurs différents volets (paysage, foncier, montage juridique, études techniques, financements, partenariats, suivi, évaluation...).

Vous êtes sensible au développement des territoires ruraux, et plus particulièrement des Parcs naturels régionaux.

Autonome dans l'organisation de votre mission, vous avez un goût affirmé pour le travail en équipe pluridisciplinaire (au sein du Parc ou avec un réseau de partenaires).

Vous avez le sens de l'écoute et de la pédagogie.

Vous possédez des capacités d'animation susceptibles d'entraîner des élus et un réseau d'acteurs vers des démarches innovantes et expérimentales.

Vous êtes capable de mobiliser les outils de formation/action, de sensibilisation, de communication et de démarches participatives.

Vous saurez rechercher et mobiliser des références et des innovations permettant d'enrichir les démarches de projet des collectivités.

Vous possédez de réelles qualités rédactionnelles.

Vous maîtrisez les outils de représentation graphique, cartographique et de mise en page.

Vous avez une connaissance des procédures de marchés publics à procédure adaptée (MAPA), notamment dans le domaine des marchés de prestations de services et de maîtrise d'œuvre.

Informations complémentaires :

Poste à temps complet basé à Saint-Gervais-sous-Meymont, à la Maison du Parc Livradois-Forez, rattaché au pôle Urbanisme-Aménagement-Energies du syndicat mixte du Parc (qui regroupe les missions architecture, urbanisme, centre-bourg, énergies et déplacements, publicité et patrimoine bâti).

La mission nécessite de fréquents déplacements sur le territoire du Parc.

Permis B indispensable.

Rémunération : sur la base de la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux.

Poste à pouvoir en septembre 2023.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser au plus tard le vendredi 23 juin 2023, à :

Monsieur le Président

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont

contact@parc-livradois-forez.org

Renseignements complémentaires au syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, auprès de :

Juliane COURT, Responsable du pôle Aménagement-Urbanisme-Energies

04 73 95 57 57 – j.court@parc-livradois-forez.org